

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/42

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE MICHAEL WILSON,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE
ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA CEAP**

**BANGKOK (Thaïlande)
Le 11 septembre 1992**

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de parler du programme de travail pluridimensionnel de la Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP). Par la recherche de moyens pratiques de coopération économique entre nos économies dans des domaines d'intérêt commun, le programme de travail de la CEAP peut contribuer substantiellement à faciliter les échanges économiques et à accroître la prospérité dans l'ensemble de notre région.

Au nom du Canada, je voudrais remercier la Thaïlande d'avoir produit le rapport général sur le programme de travail. Des progrès importants ont été réalisés, mais il est tout aussi clair que ces progrès ont été inégaux. Je crois savoir que la plupart des groupes de travail ont rencontré des problèmes aux plans de l'organisation et de la coordination. Mais j'espère que notre décision de créer un secrétariat pour la CEAP fera une énorme différence à cet égard.

Selon le Canada, il pourrait y avoir des domaines dans lesquels nous pouvons mieux focaliser et orienter le programme de travail en rationalisant certains des projets qui ont été mis en oeuvre. C'est pourquoi nous accordons une grande priorité aux discussions actuellement menées pour trouver des moyens de rationaliser le programme de travail. J'espère que nous recevrons des recommandations pratiques et spécifiques à cet égard lors de notre prochaine réunion aux États-Unis.

Si nous voulons renforcer la crédibilité et la pertinence de notre programme de travail, nous devons aussi prendre des mesures pour améliorer la participation de nos secteurs privés respectifs. C'est pourquoi nous incitons les sherpas de tous les groupes de travail à explorer et à optimiser les possibilités d'intégrer une participation du secteur privé à leurs plans de travail. Lorsque les divers plans de travail seront plus avancés, nous souhaiterons peut-être envisager des mécanismes institutionnels plus structurés pour la participation du secteur privé aux activités de la CEAP.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, le Canada est le «sherpa» du Groupe de travail sur la conservation des ressources marines et l'un des «co-sherpas» du Groupe de travail sur la mise en valeur des ressources humaines. Bien que chacun des dix groupes de travail ait entrepris plusieurs activités et initiatives louables, je me concentrerai uniquement sur ces deux groupes pour ne pas allonger trop mon intervention.

L'intérêt tout particulier que le Canada attache à la conservation des ressources marines s'explique par la priorité que nous accordons à la mise en oeuvre de politiques écologiquement rationnelles, y compris le développement durable.

Le Canada apprécie la participation active de tous les membres qui ont contribué au travail de ce Groupe, et surtout l'Indonésie qui a accueilli la dernière réunion du Groupe de travail. Je

crois savoir que certaines recommandations fort utiles ont été préparées pour aider les participants à s'attaquer au problème de la marée rouge.

Monsieur le Président, il ne fait pas de doute qu'avec la croissance de nos populations et le développement de nos industries, la pollution de l'environnement marin devient un problème très sérieux pour tous nos États côtiers, en raison surtout de notre dépendance de la mer en tant que source d'alimentation et d'activité économique. Les membres de la CEAP partagent un certain nombre de problèmes liés à la pollution côtière. Ce sont notamment le transport de matières dangereuses, les possibilités de déversements catastrophiques d'hydrocarbures dans les eaux marines, les débris marins qui empoisonnent nos plages et détruisent la faune et la flore sauvages et le tourisme, ainsi que les effets de la pollution sur la vie marine et la santé humaine.

Un élément frappant des discussions de ce Groupe de travail est que, malgré les larges différences qui existent entre les membres aux plans du climat, de la géographie et du capital-ressources, nous partageons la même vision des problèmes les plus pressants et un désir commun de les régler.

Notre défi est maintenant de traduire les recommandations du Groupe dans des mesures concrètes. Dans ce sens, je propose que nous portions le travail et les recommandations du Groupe à l'attention de nos collègues qui ont des responsabilités dans ces domaines.

Monsieur le Président, le Canada a beaucoup d'enthousiasme pour les activités de ce Groupe de travail, et il encourage la participation active de tous les membres de la CEAP. Il nous faut absolument coopérer sur les questions de pollution et de ressources marines en raison des coûts socio-économiques que devront manifestement supporter toutes nos sociétés qui négligent de protéger nos ressources marines collectives.

Bien sûr, Monsieur le Président, la pollution n'est pas la seule menace posée à nos ressources marines. En fait, l'une de nos plus grandes préoccupations est la surpêche en haute mer, une question qui a pris une importance cruciale pour le Canada. En étroite collaboration avec plusieurs de ses partenaires à l'étranger, dont nombre de pays du Pacifique-Sud, le Canada recherche l'adoption de règles et de mesures qui garantiraient, en haute mer, la conservation et la gestion efficace des stocks qui chevauchent les limites des eaux territoriales et des espèces à migration lointaine.

Monsieur le Président, pour ce qui concerne le Groupe de travail sur la mise en valeur des ressources humaines, le Canada appuie solidement cette initiative de la CEAP. Nous avons plaisir à

coopérer activement avec nos collègues pour définir les priorités et les plans de travail de ce Groupe.

Les Canadiens comprennent de mieux en mieux l'importance de la mise en valeur des ressources humaines pour le maintien de leur prospérité sociale et économique. L'un des principaux objectifs de l'Initiative de la prospérité, lancée par mon gouvernement en octobre dernier, est de souligner l'importance de l'éducation lorsqu'il s'agit de relever les défis posés à la compétitivité du Canada. Nos secteurs public et privé s'efforcent de plus en plus d'ajuster l'offre et la demande de ressources humaines aux besoins de l'économie.

Au sein de ce Groupe de travail, le Canada est tout particulièrement intéressé par l'établissement de réseaux spécialisés visant à faciliter l'échange de connaissances et de compétences entre les grandes institutions de mise en valeur des ressources humaines dans notre région. Nous incitons tous les membres à participer aussi activement que possible à ces réseaux pour en optimiser l'efficacité.

Monsieur le Président, la mise en valeur des ressources humaines est un élément crucial du développement et de l'intégration économiques de la région Asie-Pacifique, comme en témoigne le large appui que ce Groupe a reçu de tous les membres de la CEAP. Elle est aussi une composante clé des activités de coopération du Canada puisqu'elle est l'une des grandes conditions préalables du développement durable.

En terminant, Monsieur le Président, le Canada souhaite féliciter les États-Unis pour la rencontre très fructueuse des ministres de l'Éducation de la CEAP qui s'est tenue à Washington au début d'août. Cette réunion semble avoir suscité un très utile échange de vues sur les normes en matière d'éducation et sur l'importance de l'éducation pour le développement économique. Nous espérons que le «Forum sur l'éducation», proposé à cette réunion, sera bientôt établi sous l'égide du Groupe de travail, et que celui-ci pourra assurer un suivi. L'efficacité de ce Forum, et les activités du Groupe de travail dans son ensemble, seraient valorisées par le plein engagement de tous les membres.

Monsieur le Président, je vous remercie.